

SODASTREAM CANADA — TU METS DU PÉTILLANT DANS MA VIE
(le « Concours »)
RÈGLES ET RÈGLEMENTS OFFICIELS (« Règles »)

AUCUN ACHAT REQUIS. CONCOURS OUVERT UNIQUEMENT AUX PERSONNES QUI RÉSIDENT AU CANADA (À L'EXCLUSION DES PERSONNES QUI RÉSIDENT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC) ET QUI ONT ATTEINT L'ÂGE DE LA MAJORITÉ DANS LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE OÙ ELLES RÉSIDENT AU MOMENT DE LEUR INSCRIPTION. LE CONCOURS DÉBUTERA LE 13 NOVEMBRE 2017 ET SE TERMINERA LE 31 JUILLET 2018. UN TOTAL DE SEPT (7) PRIX À REMETTRE. LA VALEUR APPROXIMATIVE AU DÉTAIL DE CHAQUE PRIX EST DE 227,92 \$. L'ENSEMBLE-CADEAU QUI SERA ATTRIBUÉ PAR TIRAGE AU SORT CONTIENT UN (1) FIZZI SODASTREAM; UN (1) EMBALLAGE DE TROIS (3) BOUTEILLES DE GAZÉIFICATION; UNE (1) CARTOUCHE DE RÉSERVE OU SUPPLÉMENTAIRE DE GAZÉIFICATION SOUS LICENCE; ET CINQ (5) MÉLANGES À BOISSONS PÉTILLANTES AROMATISÉES.

LES TIRAGES AURONT LIEU LE DERNIER JOUR DE CHAQUE MOIS EN JANVIER, FÉVRIER, MARS, AVRIL, MAI, JUIN ET AOÛT 2018. SI LE DERNIER JOUR DU MOIS TOMBE UN SAMEDI OU UN DIMANCHE, LE TIRAGE SERA REPORTÉ ET AURA LIEU LE LUNDI SUIVANT. SI LE LUNDI SUIVANT EST UN JOUR FÉRIÉ, LE TIRAGE AURA LIEU LE JOUR OUVRABLE SUIVANT. VOIR CI-DESSOUS POUR SAVOIR COMMENT S'INSCRIRE, LES DÉTAILS SUR LES PRIX ET TOUS LES AUTRES DÉTAILS DU CONCOURS.

1. QUI PEUT S'INSCRIRE

Le concours est ouvert à toutes les personnes qui résident au Canada **ET QUI ONT ATTEINT L'ÂGE DE LA MAJORITÉ DANS LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE OÙ ELLES RÉSIDENT** au moment de leur inscription, à l'exception des personnes qui résident dans la province de Québec.

Le concours est nul dans la province de Québec et là où il est interdit ou limité par la loi ou soumis à des exigences d'enregistrement. Ce concours ne sera interprété et évalué que conformément aux lois applicables au Canada.

2. COMMENT S'INSCRIRE

Pour courir la chance de gagner, visitez la page d'accueil de SodaStream Canada (« SodaStream ») (<http://www.sodastream.ca/fr>) ou la page d'inscription au bulletin (<http://www.sodastream.ca/newsletter/FR>). Une fois sur le site, il y a deux (2) façons de participer au concours. La première façon est de s'inscrire au bulletin de SodaStream; il n'y a aucuns frais associés à l'inscription au bulletin SodaStream. Bien que l'accès en ligne soit requis pour participer au concours, aucun achat n'est requis pour y participer.

La deuxième façon de participer au concours est d'envoyer par la poste une composition (d'une centaine [100] de mots) qui répond à la question suivante : Pourquoi aimeriez- vous gagner des produits SodaStream (le « **Concours d'écriture** »)? Les participants et participantes doivent envoyer leur composition par la poste à l'adresse suivante : Service du marketing SodaStream, 5450, Explorer Drive, bureau 202, Mississauga (Ontario), L4W 5N1.

Les inscriptions au concours seront acceptées à compter du lundi 13 novembre 2017 à 12 h (heure locale) et devront être reçues au plus tard le 31 juillet 2018 à 23 h 59 (heure locale) (la « **période de promotion** »).

Chaque personne n'a le droit de s'inscrire qu'une seule fois pendant la période de promotion : (i) en s'inscrivant au bulletin SodaStream et en fournissant son nom complet et son adresse électronique (une seule adresse électronique (qui doit être valide) est acceptée. La même adresse de courriel ne peut être utilisée par plus d'un (1) participant; (ii) l'envoi par la poste dans le cadre du concours d'écriture, y compris son nom complet et son adresse courriel.

Vous ne pouvez pas gagner plus d'un prix. Si votre bulletin est tiré dans l'un des sept (7) tirages, vous ne serez plus admissible à participer aux tirages subséquents. La personne sélectionnée au hasard (« **personne sélectionnée** ») doit d'abord remplir et signer un formulaire de déclaration de conformité (« **Formulaire** »), qui comprendra une question d'évaluation des compétences mathématiques, afin de réclamer un prix (la personne sélectionnée et le processus de vérification du gagnant ou de la gagnante seront décrits plus en détail aux sections 4 et 5 ci-dessous). SodaStream enverra le formulaire aux personnes sélectionnées par courriel. Ces dernières doivent retourner le formulaire dûment rempli et signé dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date d'envoi. Si le formulaire n'est pas correctement rempli, signé et retourné dans les délais impartis, SodaStream se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'effectuer ou non autant de tirages que nécessaire pour attribuer les prix. Si SodaStream décide de ne pas organiser un nouveau tirage au sort, le prix ne sera tout simplement pas attribué.

De plus, chaque inscription doit être une composition originale de cette personne et **NE DOIT PAS** : (i) violer les droits d'un tiers, incluant mais non limité aux droits d'auteur; (ii) être obscène, indécente ni dépendre toute violence ou risque gratuit, comportement inapproprié, illicite ou illégal, tel que déterminé par SodaStream à sa seule discrétion.

Pour plus de certitude, votre inscription **NE DOIT PAS** inclure une œuvre que vous n'avez pas créée, que vous ne possédez pas ou que vous n'avez pas autrement le droit d'utiliser ou de mettre en vedette dans votre inscription.

TOUTES LES INSCRIPTIONS FERONT L'OBJET D'UN EXAMEN PAR SODASTREAM UNE FOIS SOUMISES. LES PERSONNES ADMISSIBLES SERONT AUTOMATIQUEMENT INSCRITES AU (X) TIRAGE (S) DU OU DES CONCOURS APPLICABLES ET POURRONT REMPLIR LE FORMULAIRE, Y COMPRIS LE TEST D'HABILETÉ. TOUTEFOIS, SODASTREAM SE RÉSERVE LE DROIT DE REJETER OU DE DISQUALIFIER TOUTE INSCRIPTION QU'ELLE JUGE INAPPROPRIÉE OU INADMISSIBLE POUR QUELQUE MOTIF QUE CE SOIT, À SA SEULE DISCRÉTION. TOUTE INSCRIPTION QUI EST REJETÉE OU DISQUALIFIÉE NE DONNERA PAS LIEU À UNE PARTICIPATION AU CONCOURS.

Toute tentative visant à obtenir plus d'une (1) inscription pendant la période de la promotion pour le concours en utilisant des identités différentes ou multiples, des connexions, tout système d'inscription automatisé ou toute autre méthode est interdite et entraînera la disqualification. En

cas de litige, toutes les inscriptions seront réputées avoir été soumises par le propriétaire du compte utilisé dans le cadre de l'inscription.

En vous inscrivant au présent concours, vous consentez à ce que SodaStream utilise votre nom et votre inscription au concours à des fins promotionnelles, sans rémunération, partout dans le monde et à perpétuité et dans tous les médias, y compris Internet.

3. PRIX

À COMPTER DE JANVIER 2018, SEPT (7) GAGNANTS RECEVRONT UN (1) PRIX MENSUEL, consistant en un (1) Fizzi SodaStream; un (1) emballage de trois (3) bouteilles de gazéification; une (1) cartouche de réserve ou supplémentaire sous licence; et cinq (5) mélanges à boissons pétillantes aromatisées.

La VAD totale de chaque prix est de 227,92 \$.

Toute personne inscrite ne peut recevoir plus d'un prix. Tous les prix doivent être acceptés tels quels et ne peuvent être transférés; les personnes gagnantes ne peuvent pas recevoir de versement en argent ni d'autres articles en échange. Tous les prix sont assujettis à la disponibilité et SodaStream se réserve le droit de substituer un prix (ou tout élément d'un prix) à un prix de valeur égale ou supérieure. SodaStream ne fait aucune déclaration à l'effet qu'un prix attribué en vertu des présentes peut être vendu ou échangé à la valeur attribuée.

4. SÉLECTION DES PERSONNES GAGNANTES

Un tirage au sort sera effectué mensuellement par SodaStream parmi toutes les inscriptions admissibles reçues pendant la période de la promotion afin de déterminer la personne sélectionnée pour le prix applicable; les tirages au sort auront lieu en janvier, février, mars, avril, mai, juin et août 2018 à 10 h (heure de l'Est) le dernier jour de chacun des mois susmentionnés. Si le dernier jour du mois tombe un samedi ou un dimanche, le tirage sera reporté et aura lieu le lundi suivant. Si le lundi suivant est un jour férié, le tirage aura lieu le jour ouvrable suivant. Aux fins du présent concours, une personne sélectionnée devient gagnante (« **gagnant ou gagnante du concours** ») après avoir rempli et signé le formulaire avec exactitude, y compris le test d'habileté.

Les chances de gagner un prix dépendent du nombre total d'inscriptions admissibles reçues pour le tirage en question.

5. NOTIFICATION AUX GAGNANTS, ACCEPTATION ET REMISE DES PRIX

Chaque personne sélectionnée sera avisée dans les sept (7) jours suivant la date du tirage du concours par courriel à l'adresse électronique fournie dans son bulletin d'inscription ou dans sa composition. Elle aura jusqu'à cinq (5) jours ouvrables suivant cet avis pour communiquer avec SodaStream afin de remplir le formulaire.

EN VOUS INSCRIVANT À CE CONCOURS, VOUS ACCEPTEZ EXPRESSÉMENT DE PERMETTRE À SODASTREAM D'UTILISER L'ADRESSE COURRIEL QUE VOUS AVEZ FOURNIE DANS VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION OU VOTRE COMPOSITION POUR COMMUNIQUER AVEC VOUS SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE SÉLECTIONNÉE.

Après avoir rempli et signé le formulaire avec exactitude, les prix seront postés à chaque personne gagnante du concours à l'adresse fournie dans le formulaire (qui doit être une adresse géographique au Canada métropolitain à l'extérieur du Québec), dans les 45 jours ouvrables suivant le processus de sélection et de vérification de la personne gagnante. SodaStream ne sera pas responsable des prix retournés comme non livrables et ne remplacera pas les prix perdus ou volés. SodaStream se réserve le droit, à son entière discrétion, d'attribuer tout prix non réclamé ou retourné comme étant non livrable à une autre personne participante afin d'être sélectionnée par tirage au sort parmi les inscriptions admissibles restantes.

Toute personne sélectionnée qui n'est pas admissible ou qui ne respecte pas les présentes règles sera disqualifiée. Toutes les inscriptions sont sujettes à vérification avant l'attribution d'un prix.

En vous inscrivant à ce concours, vous déclarez expressément que vous : (1) vous conformez aux modalités du présent règlement; (2) dégagez SodaStream, ses sociétés affiliées et filiales ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés, représentants et agents respectifs de toute responsabilité relativement à ce concours et/ou à votre prix.

Les taxes fédérales, provinciales et locales ou toute autre évaluation ainsi que tous les coûts ou dépenses liés à l'acceptation et/ou à l'utilisation d'un prix sont la seule responsabilité de la personne gagnante du concours.

6. CONFIDENTIALITÉ

SodaStream et ses partenaires promotionnels n'utiliseront les renseignements personnels contenus dans votre participation qu'aux fins de l'administration du concours et de la remise des prix. Si vous avez participé au concours en vous inscrivant au bulletin SodaStream, nous utiliserons vos renseignements personnels afin d'envoyer des courriels sur les produits et les promotions SodaStream, des recettes et des conseils, ainsi que de l'information sur SodaStream et/ou ses partenaires promotionnels, entre autres sujets. Après avoir participé au concours, vous pouvez vous désabonner du bulletin SodaStream à tout moment si vous ne souhaitez plus recevoir de courriels de SodaStream.

Si vous gagnez un prix, SodaStream peut également utiliser votre nom, ville, province et ressemblance à des fins de promotion. Nous conserverons vos renseignements personnels conformément à notre Déclaration de confidentialité. Pour consulter notre politique de confidentialité, veuillez visiter le site suivant : <http://www.sodastream.ca/fr/privacy.php>

7. LOIS ET RÈGLEMENTS

Toutes les lois et tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux s'appliquent. Toute participation au concours non conforme aux lois ou règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables sera considérée comme nulle et non avenue.

8. GÉNÉRALITÉS

SodaStream n'est pas responsable des erreurs d'impression ou des erreurs typographiques dans tout matériel lié au concours; pour tout courrier perdu, volé, en retard, mal acheminé, endommagé, incomplet, illisible ou insuffisamment affranchi, ou pour les opérations qui sont perdues ou qui ne peuvent être saisies dans le système de traitement, qui sont traitées, rapportées ou transmises en retard, ou qui sont perdues pour quelque motif que ce soit, y compris une panne informatique, une panne téléphonique, un défaut de papier ou tout autre défaut de fonctionnement, y compris une erreur humaine.

Si, pour quelque raison que ce soit, le concours ne peut se dérouler comme prévu ou si les prix ne peuvent être attribués, y compris en raison d'une infection par virus ou de bogues informatiques, d'une falsification, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, de défaillances techniques ou autres ou de difficultés, ou dans le cas de force majeure, sous réserve des lois applicables, SodaStream à sa seule discrétion, se réserve le droit d'annuler, de terminer, de suspendre ou de modifier ce concours, en tout ou partie, en tout temps et sans préavis. Si le concours est annulé pour quelque motif que ce soit avant la fin de la période de promotion, SodaStream se réserve le droit, à son entière discrétion, d'inclure toutes les inscriptions valides reçues jusqu'au moment de la résiliation dans un tirage au sort pour attribuer les prix.

En participant à ce concours, vous acceptez d'être lié par le présent règlement et vous renoncez à tout droit de réclamer une ambiguïté dans le concours ou le règlement. Si vous ne respectez pas ces règles, vous êtes susceptible d'être disqualifié. Vous acceptez en outre d'être lié par toutes les décisions de SodaStream relatives au concours, dont vous convenez qu'elles seront définitives et qu'elles vous lieront à tous égards.

TOUTE TENTATIVE DÉLIBÉRÉE D'ENDOMMAGER LE SITE D'INSCRIPTION OU DE NUIRE AU FONCTIONNEMENT LÉGITIME DE CE CONCOURS CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS CIVILES ET CRIMINELLES. SI UNE TELLE TENTATIVE DEVAIT ÊTRE FAITE, SODASTREAM SE RÉSERVE LE DROIT DE VOUS RÉCLAMER DES RÉPARATIONS ET DES DOMMAGES- INTÉRÊTS (Y COMPRIS LES HONORAIRES D'AVOCAT) DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI.

9. LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

EN VOUS INSCRIVANT, VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE SODASTREAM, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET FILIALES, AINSI QUE LEURS ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, EMPLOYÉS, REPRÉSENTANTS ET AGENTS RESPECTIFS (LES « PARTIES INDEMNISÉES PAR SODASTREAM ») NE SERONT PAS RESPONSABLES, ET VOUS LES DÉGAGEREZ ET LES TIENDREZ INDEMNES DE TOUT PRÉJUDICE, ACCIDENT, RETARD, INCONVÉNIENT, RÉCLAMATION, DOMMAGE (Y COMPRIS LES DOMMAGES- INTÉRÊTS, DIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU AUTRES),

COUT, DÉPENSE ET/OU RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE TOUTE RESPONSABILITÉ DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EN TOUT OU EN PARTIE, À L'ÉGARD DE L'ACCEPTATION, DE LA POSSESSION, DE LA MAUVAISE UTILISATION OU DE L'USAGE ABUSIF D'UN PRIX OU DE LA PARTICIPATION À CE CONCOURS OU À TOUTE ACTIVITÉ LIÉE AU CONCOURS OU EN DÉCOULANT, MEME SI CELA EST CAUSÉ PAR LA NÉGLIGENCE DE L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES INDEMNISÉES PAR SODASTREAM (COLLECTIVEMENT, LES « PERTES »).

AUCUNE DES PARTIES INDEMNISÉES PAR SODASTREAM N'EST RESPONSABLE DES PERTES LIÉES (I) À DES RENSEIGNEMENTS ERRONÉS OU INEXACTS POUR QUELQUE MOTIF QUE CE SOIT, Y COMPRIS SI CES PERTES SONT CAUSÉES PAR LES UTILISATEURS DU SITE WEB OU PAR TOUT ÉQUIPEMENT OU PROGRAMMATION ASSOCIÉ AU CONCOURS OU UTILISÉ DANS LE CADRE DU CONCOURS, OU PAR TOUTE ERREUR TECHNIQUE OU HUMAINE POUVANT SURVENIR DANS LE TRAITEMENT DES SOUMISSIONS AU CONCOURS; (II) À DES PROBLÈMES OU À UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT TECHNIQUE D'UN RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE OU D'UNE LIGNE DE COMMUNICATION, À DES SYSTÈMES INFORMATIQUES EN LIGNE, À DES SERVEURS OU À DES FOURNISSEURS, À L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE, AU LOGICIEL, À LA TRANSMISSION DE DONNÉES, AU SYSTÈME DE COURRIELS, À DES PROBLÈMES TECHNIQUES OU À UNE CONGESTION ROUTIÈRE; (III) À UNE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION, À LA SUPPRESSION, AU DÉFAUT, AU RETARD DANS L'EXPLOITATION OU LA TRANSMISSION, AU VOL OU À LA DESTRUCTION OU À L'ACCÈS NON AUTORISÉ À DES ENTRÉES OU À LA MODIFICATION DE CES INSCRIPTIONS; (IV) AUX DOMMAGES SUBIS PAR VOUS OU PAR D'AUTRES PERSONNES, Y COMPRIS LES DOMMAGES À VOTRE SYSTÈME INFORMATIQUE OU À LEUR SYSTÈME INFORMATIQUE, RELATIVEMENT À L'INSCRIPTION, À LA PARTICIPATION OU AU TÉLÉCHARGEMENT DE MATÉRIEL DANS LE CADRE DU CONCOURS, OU RÉSULTANT DE CETTE PARTICIPATION OU DE CE TÉLÉCHARGEMENT.

10. FORCE MAJEURE

Le non-respect par SodaStream de n'importe laquelle des dispositions du présent règlement en raison d'un cas de force majeure, ouragan, guerre, incendie, émeute, tremblement de terre, terrorisme, acte d'ennemis publics, actions des autorités gouvernementales, interruption du travail ou autre événement de force majeure ne sera pas considéré comme une violation du présent règlement.

Commanditaire : SodaStream Canada, 5450, Explorer Drive, bureau 202, Mississauga (Ontario), L4W 5N1, Canada.

© 2017 SodaStream Canada. Tous droits réservés.